

Menace de vol par une coloc

Par peace in the world, le 23/03/2017 à 16:25

Bonjour,

Une amie (pas proche) m'a hébergé chez elle (elle est en colocation) pour quatre jours avant que je déménage, pour pouvoir rentrer à l'immeuble à n'importe quel moment sans être obligé d'attendre dehors au froid, on s'est mis d'accord toute les de laisser le badge de la porte d'entré principale du bâtiment dans un coin caché dehors. on faisait ça, l'avant derniers jours avant mon départ, la clé a disparu du coin, où on la cachait.

Maintenant après 3 mois, elle demande que je lui paye 50 euro pour le badge perdu, sinon elle déposera plainte de vol. je peux pas payer car j'ai rien volé et je suis presque sur la clé est avec elle, elle la prise pour avoir un double pour son copain, car elle dit toujours c'est interdit de faire un double.

P.s pour déménager à Paris elle ma prêté une valise et moi une robe avec une ceinture. elle ma pas rendu la robe et je lui est pas rendu la valise car sa sœur qui est censé de la récupérer et me passer ma robe est pas dispo.

Que doit je faire s'il vous plait? si elle dépose plainte vraiment aurai je des problèmes, je n'ai jamais eu affaires avec ce genre de situation, je sais pas comment agir?

MERCI d'avance pour votre réponse.